

CONTRIBUTION POUR LE PROJET DE MODIFICATION du PLU N°4 de Castelnau Le Lez :

Sur le site INTERNET de Castelnau, dans la rubrique DICRIM (dossier d'information communal sur les risques majeurs) on parle des inondations jusqu'en 2003 mais rien n'est dit sur les **gros problèmes de ruissellements des eaux de pluie sur l'avenue de l'Europe et notamment l'impact sur le chemin des Perrières** où les parkings souterrains sont régulièrement inondés, noyant les véhicules et laissant les habitants sans électricité pendant de nombreuses heures voire des journées...

Ces immeubles ont été construits perpendiculairement à la rue du 8 mai 1945 qui se transforme en torrent lors de pluies importantes et déverse son eau directement dans les parkings.

Les mesures prises post-constructions ont été totalement insuffisantes et les propriétaires se voient gravement lésés sur la valeur de leur investissement immobilier.

A-t-on anticipé les conséquences de cette artificialisation galopante et massive des sols par de nouvelles constructions sur un périmètre aussi réduit et déjà sujet à de graves problèmes de ruissellement ?

Sur cette même Avenue de l'Europe, **les constructions ininterrompues, d'immeubles ont non seulement artificialisé dangereusement les terres mais aussi contribué à un malaise croissant de la population qui ne peut plus stationner ses voitures.**

La moindre impasse autour de cette avenue est squattée (et on le comprend) par les occupants des immeubles pour lesquels on n'a pas prévu suffisamment de stationnements par appartement.

A-t-on pensé au mal être croissant des habitants qui, au quotidien sont confrontés à ~~ses~~ ces problèmes de stationnements et à qui on explique qu'on va aggraver leur situation par de nouvelles constructions sans nombres suffisants de stationnements ?

**Rajouter de nouvelles constructions (3 immeubles de 9 étages) sur cette avenue sursaturée tant en circulation qu'en problèmes de stationnements semble surréaliste alors que tous les habitants directement concernés sont opposés et l'ont dit haut et fort lors de la réunion, à l'occasion d'une autre concertation (PLUi) organisée le 3 avril 2023 au Kiasma. Il n'y a en effet, malgré des demandes répétées, jamais eu de réunion de concertation sur le projet de modification n° du PLU ;**

Pour les constructions déjà en place, rien que **l'accès à certains parkings souterrains existants en pieds d'immeubles, a des répercussions sur la circulation :**

En effet, l'entrée et la sortie se font parfois par un seul et unique accès de la largeur d'un seul véhicule, obligeant ainsi une personne voulant entrer, à patienter à l'arrêt sur l'avenue de l'Europe le temps qu'une personne puisse sortir, créant ainsi aux heures de pointes, de sérieux ralentissements. Le moindre imprévu (panne, accident, pluie diluvienne ...) prend déjà des proportions démesurées par absence d'anticipation de tous ces inconvénients.

A-t-on même imaginé la circulation des secours, de la police, des pompiers sur une voie unique et bloquée par les voitures en à l'arrêt ?

Cette avenue de l'Europe est déjà sursaturée de problèmes et on voudrait en rajouter en continuant à y construire alors que d'autres terrains sont certainement disponibles (voire près du Palais des Sports et de la gendarmerie) avec la présence de toutes les commodités de transports en commun déjà présentes sur place).